

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2514

95 – VAL-D'OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Ventes et cessions

333 883 924 RCS Pontoise.

LOGOPROM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Sigle : LOGOPROM.

Capital : 403000.00 EUR.

Adresse : 141/145, Rue Michel Carre, Immeuble le Platon, parc des algorithmes 95103 Argenteuil Cedex.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Synneo Société par actions simplifiée Au capital de : Siège social 40 Impasse Madeleine Bres 77127 Lieusaint N° RCS 915 012 231 RCS Melun, est société absorbante LOGOPROM Société par actions simplifiée Au capital de : 403 000,00 EUR Siège social IMMEUBLE LE PLATON 141/145 Rue MICHEL CARRE PARC DES ALGORITHMES 95103 Argenteuil Cedex N° RCS 333 883 924 RCS Pontoise, est société absorbée Actif : 3 210 572,00 EUR Passif : 929 361,00 EUR Actif net apporté : 2 281 211,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Cette opération prendra effet rétroactivement au 1er août 2025. Toutes les opérations actives et passives de la société Logoprom depuis cette date jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion devant être considérées comme accomplies par la société Synneo. Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 II du code de commerce et dès lors que la société Synneo détient à ce jour la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société Logoprom, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société Synneo contre des actions de la société Logoprom, ni à augmentation du capital de la société Synneo. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu, de ce fait, de déterminer un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : - 532 942,00 EUR Les créanciers des sociétés participantes dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles Date du projet : 12/12/2025 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 15/12/2025, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Melun au nom de la société Synneo Date de dépôt : 15/12/2025, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Pontoise au nom de la société LOGOPROM.